

RESPONSABLE PRÉVENTION INCENDIE EN ERP

Durée : 21h

Modalité pédagogique : **Présentiel**

Public : **Personnes désignées** composant le service de sécurité incendie

Prérequis : aucun prérequis spécifique

↶ Tarif

↶ Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Objectifs

- ↶ Manager la sécurité incendie en ERP
- ↶ Connaître la mécanique du feu et les modes d'intervention
- ↶ Gérer le public et l'évacuation

Contenu de la formation

Fondamentaux de sécurité incendie

- ✓ Principes de sécurité en ERP
- ✓ Code du travail

Prévention (partie 1)

- ✓ Règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié
- ✓ Dispositions générales
- ✓ Dispositions particulières relatives au type de votre établissement.
- ✓ Code de la construction et de l'habitation (CCH)
- ✓ Arrêté du 2 mai 2005 modifié

Prévention (partie 2)

- ✓ Différentes commissions de sécurité existantes
- ✓ Registre de sécurité

Moyens de secours (partie 1)

- ✓ Moyens d'extinctions publics
- ✓ Moyens d'extinction portatifs
- ✓ Agents extincteurs
- ✓ Moyens visant à faciliter l'intervention des secours

Moyens de secours (partie 2)

- ✓ Système de Sécurité Incendie (SSI)
- ✓ Moyens d'alerte
- ✓ Agents de sécurité
- ✓ Service de sécurité
- ✓ Art MS46 missions du service de sécurité
- ✓ Protocole et organisation
- ✓ Visite de site



Mises en situation d'intervention

- ✓ Fumée et ses dangers
- ✓ Évacuation des exposants et visiteurs (intérieur et extérieur)
- ✓ Méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- ✓ Utilisation des moyens de communications
- ✓ Exercice d'évacuation

Pédagogie

Méthode

- ✓ Pédagogie active, et participative lors des mises en situation.
- ✓ Nous favorisons la pratique à la théorie, par des mises en situations sur site.

Outils

- ✓ Vidéo projecteur
- ✓ Support PowerPoint
- ✓ SSI du site
- ✓ Extincteurs / RIA / générateur de flammes
- ✓ Documents de sécurité de l'établissement

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Test de connaissances à l'issue de la formation et évaluation lors des exercices pratiques.
Une attestation sera remise à chaque stagiaire.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : selon les besoins du site et au maximum tous les 3 ans, 1 jour.

Encadrement : Conseiller Technique diplômé SSIAP 3.